

<u>Assurance-emploi</u>	<p>Si vous avez perdu votre emploi sans en être responsable et que vous êtes admissible aux prestations d'assurance-emploi, vous pouvez présenter votre demande aujourd'hui.</p>
<u>Chèque emploi-service</u>	<p>Services de soutien à domicile : Si vous vivez à domicile et que vous avez besoin d'aide pour effectuer certaines activités, vous pourriez avoir accès à des services de soutien à domicile.</p>
<u>Fonds local d'investissement (FLI) – pour entreprises</u>	<p>Un moratoire de six mois a été instauré pour le remboursement (capital et intérêts) des prêts déjà accordés par l'entremise des FLI</p>
<u>Paiement du crédit spécial pour la taxe sur les produits et services (TPS/TVQ)</u>	<p>Paiement spécial unique d'ici le début mai. La prestation supplémentaire moyenne sera de près de 400 \$ pour les personnes seules et de près de 600 \$ pour les couples.</p>
<u>Prestation canadienne d'urgence (PCU)</u>	<p>Prestation imposable de 2 000 \$ par mois pendant quatre mois au maximum selon certaines conditions</p>
<u>Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) – pour entreprises</u>	<p>Les entreprises dont les liquidités sont affectées par les répercussions de la COVID-19 peuvent maintenant recourir à un financement d'urgence.</p>
<u>Programme d'aide temporaire aux travailleurs</u>	<p>Aide financière pour répondre aux besoins des travailleurs qui ne peuvent gagner en totalité leur revenu de travail et</p>

	qui ne sont pas admissibles à un autre programme d'aide financière
Régime québécois d'assurance parentale	Mesures d'assouplissement pour accommoder les travailleuses et les travailleurs qui souhaitent interrompre ou reporter leur congé parental
Remboursement d'un prêt étudiant	Report du remboursement de la dette d'études de 6 mois
Revenu Québec Agence de Revenu du Canada	La date limite pour produire et transmettre la déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2019 est reportée au 1 ^{er} juin 2020.
Soutien aux aînés	Réduction du retrait minimal des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) de 25 % le pour 2020.
Soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés	Moratoire de 6 mois sur le remboursement des prêts d'études canadiens
Soutien aux particuliers et aux familles	Hausse des montants de l'Allocation canadienne pour enfants de 300 \$ par enfant à partir de mai.
Soutien hypothécaire	Les Canadiens qui sont touchés par la COVID-19 devraient communiquer avec leur institution financière au sujet de la possibilité d'un report hypothécaire.